



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPS ACCOMPAGNEMENT À LA SAISIE DES NOTES CCF SESSION 2024

MAI JUIN 2024

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement



Distribution des lots aux enseignants concernés depuis Santorin (par les chefs d'établissement)

Chaque enseignant est responsable de la saisie des notes de ses groupes (=lots) EPS dans les différents diplômes (Santorin)

La saisie s'effectue AFL par AFL (ou AFLP par AFLP)

La répartition des points par AFL (ou AFLP) est également à préciser

La case « appréciations » n'est pas à remplir sauf si cas particuliers

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Elève inapte :

- A l'année : saisir DI+DI+DI et ajouter un commentaire
- Elève avec une seule note :
 - si l'enseignant souhaite maintenir la note alors saisir DI+DI+Note (possibilité d'ajouter un commentaire)
 - Si l'enseignant ne souhaite pas maintenir la note alors saisir DI+DI+DI et ajouter un commentaire en indiquant la note modifiée

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Protocole adapté :

- Le référentiel de l'activité adaptée doit être envoyée à la commission académique

- 2 cas de figure :

I/Si le protocole adapté a été anticipé avant le retour à la commission académique en Novembre, alors affecter l'élève à ce protocole adapté et saisir ses notes

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Protocole adapté:

2/ Si l'élève a déjà une note et bascule dans un protocole adapté en cours d'année scolaire : créer un protocole adapté dans Cyclades en changeant légèrement la nomination (ex : le protocole standard du groupe classe se nomme « TGI » alors nommer le protocole adapté « TGI A ») et en conservant l'APSA pour laquelle l'élève a déjà une note. Puis enregistrer et associer l'élève concerné à ce protocole puis enregistrer à nouveau. Dans Santorin, l'élève reste dans le même lot, conserve sa note et l'activité adaptée lui est assigné.

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Protocole adapté :

2/ Si l'élève a déjà une note et bascule dans un protocole adapté en cours d'année scolaire : Par exemple, l'élève est inscrit dans un protocole danse-musculation-CO. Il a obtenu 12 en danse et bascule en protocole adapté. L'enseignant crée alors un protocole adapté en maintenant l'APSA danse. Ainsi, la note sera conservée et l'élève reste dans le lot de l'enseignant.

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Commission d'établissement :

Pour l'organisation de votre commission, votre chef d'établissement peut extraire le fichier des notes en suivant le tutoriel : <https://ipackeps.ac-creteil.fr/spip.php?article71>

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Verrouillage des lots :

Le verrouillage des lots se fait par l'enseignant. Il faut attendre d'avoir effectué la commission en établissement avant de verrouiller les lots puisque seul le chef d'établissement peut les déverrouiller si besoin.

La date limite de verrouillage des lots est fixée au 10 Juin.

La saisie des notes à partir de la session 2024

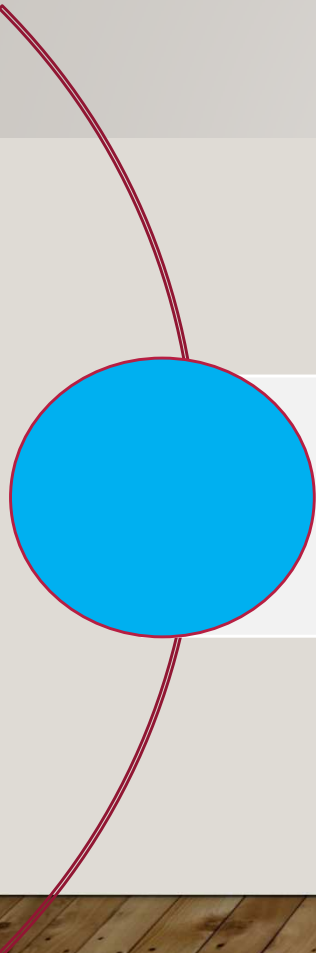
Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Conseils pratiques de saisie

- au clavier
 - Si AFL1 note de 6.5 alors taper « . » et non « , »
 - taper « entrer » pour valider et passer à la saisie de l'AFL suivant
 - Attention : enregistrer (bouton en bas à droite) obligatoirement après avoir fini la saisie de la note de l'APSA 1 puis passer à l'APSA 2 ou passer à un autre élève
 - Ne pas faire « réinitialiser » si vous avez déjà effectué la saisie de plusieurs APSA
- Epreuve de substitution = épreuve de rattrapage

La saisie des notes à partir de la session 2024

Perspectives 2025



Saisie au fil de l'eau à partir de Janvier pour se donner du temps et faire un point plus régulièrement sur les cas particuliers.

La saisie des notes à partir de la session 2024

Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Vos ressources :

Site internet de l'académie (tuto, vidéo, FAQ)

+ des permanences sous la forme de visio <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/332444/creator/9972/hash/13ff601de1ef71d5c2a7ebef458d19a6b9bf05b> :

- Lundi 13/05 de 17h à 18h (aide à la première connexion et accompagnement à la saisie de la première note)
- Jeudi 16/05 de 12h à 13h (n'a pas eu lieu)
- Mercredi 22/05 de 10h à 11h
- Jeudi 30/05 de 12h à 13h
- Mercredi 5/06 de 18h à 19h